



## **Itinéraire**

**Du Point Trivial 0067** ( Rue Grande - Porte de Bourgogne, entrée du Pont sur le Loing, 77250 Moret-sur-Loing, Seine-et-Marne, Île-de-France )

**au Point Trivial 0075** ( Entrée du pont sur le Canal d'Orléans, quartier de Vesines, 45120 Chalette-sur-Loing, Loiret, Centre )

**Distance : 48,9km**

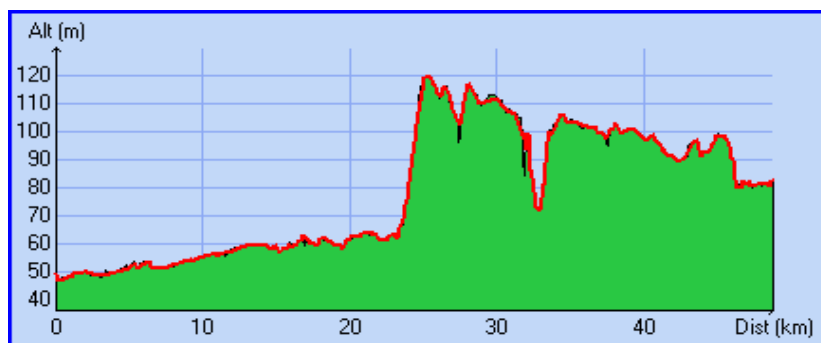
1. On est à la Rue Grande ( D302 ). On passe sous la Porte de Bourgogne et on traverse le pont sur le Loing. À l'autre rive on sera à la place de la Division-Leclerc, arrivés au rond-point on continue à droite par la rue du Peintre-Sisley ( D302 ). On arrive au pont sur le Canal du Loing qu'on ne prend pas, tournant à droite juste avant et laissant l'écluse de Moret à gauche. On prend donc la rive ouest du canal ( *c'est à dire en laissant le canal à gauche* ) qu'on longera. On passe sous un pont ferroviaire et peu après sous le pont de la Route National ( D606 ). De l'autre côté du canal on verra l'agglomération d'Ecuelles. On passe par une écluse. On continue jusqu'à être face à Épisy où on arrive à un pont sur le canal ( *Route de Fontainebleau – D148* ) qui est adossé à une écluse. On l'emprunte à gauche.
2. À la sortie du ponton prend à droite, route de Moret ( D40 ) pour 100m, au bout desquels on peut commencer à longer le canal en continuant dans la direction antérieure. ( *Maintenant le canal est à droite.* ) On passera une écluse et peu après le pont de la Route de Montigny ( D58 ). À ce moment le chemin latéral au canal reçoit le nom de Sente des Jardins pour une petite distance. On continue longeant le canal. On passe à côté du village de La Genevraye. On continue par le Chemin de Halage. On passe l'écluse des Bordes et après le pont de la rue de Grez ( D40d ). On passe Moncourt-Fromonville. À l'écluse de Fromonville on continue par le même chemin de halage par où passe le GR13b. On passe sous le pont de l'autoroute A6, après sous celui du bd du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny ( D240 ).
3. À l'entrée de Nemours on traversera le canal par la passerelle Bichard que se trouve à droite. On continue dans l'axe par le chemin de halage, en ayant toujours le canal à droite. À peine passée la passerelle on verra une écluse à droite. On aura Nemours à gauche. On passe sous le pont de la rue de Paris ( D607 ), à la fin du chemin on continue par le quai des Mariniers et on reprend le chemin de Halage avant le carrefour du quai des Mariniers, le quai Victor-Hugo et la rue Samson ( D403 ). On ne traverse pas le canal, mais on continue à le longer par la même rive ( *le canal est à droite* ), en direction Sud.
4. On passe un pont collé à l'écluse de Chaintreauville. On continue toujours au bord du canal. Le chemin reçoit successivement les noms de chemin des Grèves, celui-ci arrive à un pont adossé à une écluse ; à l'autre rive du canal il y a une usine avec trois hautes cheminées. On prend le pont à droite pour traverser le canal. À la sortie, à la bifurcation on prend la branche de droite et 100m après, encore à gauche la rue du Gatinais ( D40 ). On va vers Château-Landon. La voie recevra successivement les noms de rue Saint-Laurent au passage de Bagneaux-sur-Loing et rue du Bourdonnais après le passage du pont de Bagneaux. On passe par les localités de La Groue, La Madeleine-sur-Loing. Peu avant Basigny elle s'appelle rue de Mormant. Elle croise la D207a pour confluer dans la route de Souppes ( D207 ) peu avant l'arrivée à Château-Landon.
5. On arrive à Château-Landon par la route de Suppes ( *par moments la côte peut-être raide* ) et au numéro 6, à droite est l'Office de Tourisme. On continue jusqu'à la place du Marché ( *il y a un magnifique point de vue de la balustrade qui est derrière le Monument aux Morts* ). On tourne à droite et on passe face à l'Hôtel du Chapeau Rouge, rue Albert-Ouvré. Arrivé à

la place du Général-Leclerc on prend à gauche, rue Notre-Dame ( *Bar du Cheval Blanc* ), on passe face à l'église et on continue tout droit jusqu'à la prochaine intersection où on tourne à gauche, rue du Bas Larry ( D48 ). Après 370m, s'ouvre une voie à droite ( *panneau « Dordives vers N7 – Nargis* ), rue des Gauthiers ( D43 ) qu'on prendra. On traverse les deux bras du Fusain.

6. Au hameau des Gauthiers on arrive à un carrefour, à gauche c'est l'intersection avec la rue de Pithurin et à droite une petite rue, dans l'axe de la rue de Pithurin, que s'ouvre en diagonale et qu'on emprunte. Pendant une petite distance le GR13 passe par cette voie que conserve le nom de rue des Gauthiers et après rue de Pithurin. On passe la limite entre les régions d'Île-de-France et Centre juste avant la traversée de l'Autoroute de l'Arbre ( A77 ). On passe par le hameau de Pithurin, et on arrive à Cornou. On continue en direction Sud et après le lieu-dit la Piponetterie on arrive à celui des Portes Rouges où on prend à droite en direction de Girolles.
7. On passe, par un lotissement qui est sur la droite, « le Bois au Notaire » et on arrive à Girolles où on coupe la D43 (où D440) qu'on prend à gauche en direction de Cepoy, où la voie s'appelle rue Saint-Antoine. Une fois à Cepoy la voie s'unit à la rue de la Libération qu'on prend à gauche. Arrivé au canal du Loing, on le traverse par le pont et on prend immédiatement à droite par le quai de Maintenon. On passe à côté de l'écluse et on continue par le chemin de Halage, en ayant le canal à droite. On passe sous un pont ferroviaire et après on arrive à un petit pont adossé à une écluse. On traverse le petit pont et on tourne à gauche, on sera face au pont sur le canal d'Orléans, on le traverse et on sera au Point Trivial 0075 ( Entrée du pont sur le Canal d'Orléans, quartier de Vesines, 45120 Chalette-sur-Loing, Loiret, Centre ).

## Arrivée

### Profil :



ck - 19/03/2010  
©ck Tous droits réservés